



DEMARCHE GPECT

Comité de pilotage

26 juin 2018



ORDRE DU JOUR



- Tour de table
- Point d'étape de la Démarche GPECT 89.
 - Point sur les actions
- Questions- Réponses

Rappel : Une démarche – 10 actions



- **Action 1** : Agir sur un volet Défensif : répondre aux entreprises en difficulté de notre territoire
- **Action 2** : Agir sur un volet Offensif : faciliter l'adaptation des salariés et le recrutement des entreprises.
- **Action 3** : Rendre visible la Plateforme GPECT : mettre en place une campagne de communication pour informer les entreprises de l'offre de service de la Plateforme.
- **Action 4** : Mobilité : harmoniser la « mobilité » dans la zone commerciale des Clairions.
- **Action 5** : Action concernant le secteur de l'agriculture de de la viticulture.
- **Action 6** : Intergénérationnel : inviter les entreprises du territoire à une « matinale » dédiée à l'intergénérationnel.
- **Action 7** : L'élaboration de l'action 7, en lien avec « l'intergénérationnel », découlera directement des conclusions et du bilan qualitatif de l'action 6.
- **Action 8** : Apprentissage : Favoriser l'intervention des acteurs habituels de l'apprentissage dans les lieux où se rendent les jeunes pour valoriser la thématique.
- **Action 9** : Action de « féminisation des métiers traditionnellement masculins » : organiser des « évènements ponctuels » dédiés à « l'Emploi au féminin » - Combattre les idées reçues – « Métiers d'hommes pour les femmes »
- **Action 10** : Favoriser l'acquisition et le maintien de compétences sur le territoire. Cette action sera alimentée par les autres actions en fonction des besoins d'entreprises recensés dans le cadre de la démarche.

Point d'étape – Action 1, 2 et 3



Thématique 1: « Mise en œuvre d'une Plateforme RH »

Action 1 : Agir sur un volet Défensif : Répondre aux entreprises en difficulté de notre territoire

Action 2 : Agir sur un volet Offensif : Faciliter l'adaptation des salariés et le recrutement des entreprises.

Action 3 : Rendre visible la Plateforme RH : Mettre en place une campagne de communication pour informer les entreprises de l'offre de service de la plateforme RH.

Problématiques :

Action 1 : Pas de prise de contact des entreprises - Ils vont s'adresser directement « en urgence » chez les bons interlocuteurs en cas de problème.

Action 2 : Pas de prise de contact des entreprises - En cas de recrutement, les entreprises continuent de nous solliciter, comme ils l'ont toujours fait, afin de rendre visible leurs différentes offres.

Action 3 : Pas de prise de contact des entreprises - Au lieu d'être un « interlocuteur unique », les entreprises voit la plateforme comme « une énième » structure s'ajoutant à la liste des structures déjà existantes.

Solutions du Copil du 02.03.2018 :

Suite aux premiers travaux de ces actions (qui se sont révélés peu efficace), le Comité de pilotage du 02.03.2018 a pris deux décisions :

+ Réorienter la plateforme sur un axe « Anticipation ».

+ Réunir un groupe de travail afin de mettre en place une « enquête RH » qui aurait pour finalité de mieux connaître les besoins en « formation/recrutement » des petites et moyennes entreprises (- de 30 salariés) du territoire à moyen et long termes.

Ce questionnaire a été construit via un groupe de travail dédié qui a regroupé la CPME, la CMAI, la DIRECCTE, l'IUMM, OPCALIA et la MDE et a été envoyé aux différents contacts des membres de ce groupe (environ 150 entreprises). Il a totalisé 83 réponses après une période d'un mois et demi et 3 relances aux différents contacts.

NB : Le questionnaire et sa synthèse sont disponibles sur simple demande

Point d'étape – Action 1, 2 et 3



Bilan de l'Enquête :

Besoin immédiats :

Commerciaux :

- + De profil principalement Bac +2
- + Possibilité de recrutement de 24 postes sur l'arrondissement d'Auxerre
- + Les recrutements se feraient principalement dans le secteur du commerce

Vendeurs :

- + De profil principalement Bac +2
- + Possibilité de recrutement de 11 postes sur l'arrondissement d'Auxerre
- + Les recrutements se feraient principalement dans le secteur de la banque/assurance

Besoins à 3 mois :

Chargé de maintenance :

- + De profil principalement Bac +2
- + Possibilité de recrutement de 8 postes sur l'arrondissement d'Auxerre
- + Les recrutements se feraient principalement dans le secteur de la métallurgie et du BTP.

Chargé du recrutement :

- + De profil principalement Bac +2
- + Possibilité de recrutement de 8 postes sur l'arrondissement d'Auxerre
- + Les recrutements se feraient principalement dans le secteur de la Banque et du commerce

D'ici 6 mois :

Chargé de projet :

- + De profil principalement Bac +2
- + Possibilité de recrutement de 8 postes sur l'arrondissement d'Auxerre
- + Les recrutements se feraient principalement dans le secteur de la métallurgie et du BTP.

Dessinateur industriel :

- + De profil principalement Bac +2
- + Possibilité de recrutement de 9 postes sur l'arrondissement d'Auxerre
- + Les recrutements se feraient principalement dans le secteur de la Métallurgie et de l'industrie

NB : Il est important de noter que tous les acteurs présent à ce CTA trouvent les données de cette enquête pertinentes et en totale adéquation avec les remontées des entreprises qu'ils ont en contact au quotidien.

Point d'étape – Action 1, 2 et 3



Recommandations Pôle-Emploi:

+ Cette enquête montre une totale inadéquation entre **les besoins des entreprises et la formation des publics de notre territoire.**

+ Pourtant, à la vue des qualifications requises que met en avant cette enquête (le plus souvent bac +2 dans le secteur du commerce, de la vente, de la maintenance ou encore dans l'industrie), il est important de **signaler que l'offre de service en formation pour ces postes existe** (CCI, Pôle Formation 89, CIFA 89 ou encore l'IFAG) dans l'arrondissement d'Auxerre.

+ D'après les membres du CTA, le problème ne proviendrait donc pas de l'offre de formation du territoire, mais de la faculté de notre zone géographique à réussir **à faire monter en compétences et ce de manière progressive, les demandeurs d'emploi.**

+ En guise de solution, le CTA propose de soumettre à la **direction de Pôle-Emploi Auxerre les recommandations suivantes :**

- **1. Travailler sur le « Savoir être » et sur les « valeurs d'entreprise » des demandeurs d'emploi** en augmentant le nombre de personne dans les dispositifs DAQ (Dispositif en Amont de la Qualification), CléA (Certificat de connaissances et de compétences professionnelles) ou encore PCIE (Passeport de Compétences Informatique Européen) afin de permettre à ces publics de mettre le pied dans l'entreprise (ils recherchent en priorité des personnes avec des bases de « savoir être »).

- **2. Dans la mesure du possible, « contextualiser » ces dispositifs en intégrant dans ces programmes les notions de bases de certaines filières professionnelles** porteuses d'emplois.

- **3. Faire la promotion du dispositif VAE** - Validation des acquis de l'expérience – auprès des demandeurs d'emploi mais aussi auprès des salariés.

Point d'étape – Action 4



Thématique 2 : «Promotion et attractivité du territoire »

Action 4 : Mobilité : Harmoniser la « mobilité » (Co-voiturage, transport public, club-mob, location de véhicule etc...) dans la zone commerciale des Clairions.

Solution « prioritaire » : Organisation de nouvelles lignes de transport en commun par la CCA et administrées par Transdev.

+ Mise en place d'une enquête « mobilité » sur la zone des Clairions

- Création du questionnaire
- Remplissages des questionnaires
- Réalisation de la synthèse des questionnaires
- **Bilan :** Réel besoin d'une solution de mobilité les soirs de semaine de 20h30 à minuit et les dimanches
- Ecriture d'une lettre de demande de nouvelles lignes à la CCA
- **Prise en compte de notre demande** lors de la réflexion sur la nouvelle Délégation de Service Public dédiée aux transports.
- Dans l'attente de la prise de décision « officielle » de la CCA : **Conseil communautaire fin juin – Conférence de presse début juillet**

Recherche de Solutions « alternatives » : Complément d'étude au questionnaire « Mobilité »

ETABLISSEMENT	EFFECTIF	PROBLEMES DE MOBILITE
A LA BONNE HEURE	16	0
ARMATIS	191	13
AYAKO SUSHI	11	0
BUFFALO GRILL	30	5
CASINO	164	4
CŒUR DE BLE	16	0
HIPPOPOTAMUS	11	3
LA BOUCHERIE	12	5
LA PATATERIE	8	4
LA CROQUERIE	7	0
LA ROYALE	6	0
LEON DE BRUXELLES	32	5
MC DONALD'S	70	25
MED KEBAB	1	0
QUICK	50	20
SUBWAY	6	2
TABLAPIZZA	12	4
Total	643	90

Point d'étape – Action 4

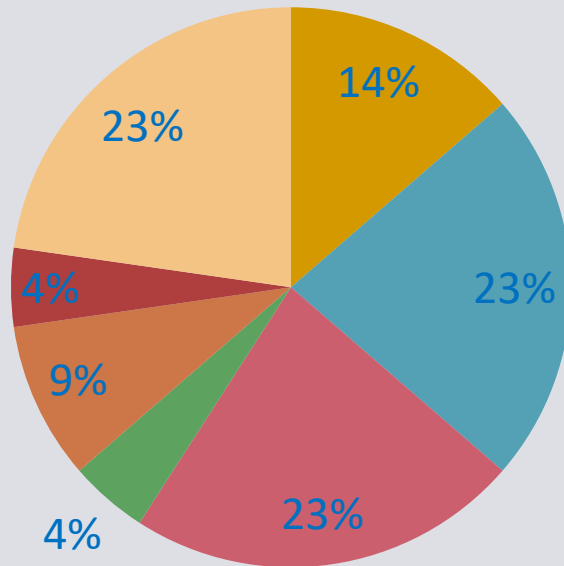


Thématique 2 : «Promotion et attractivité du territoire »

Action 4 : Mobilité : Harmoniser la « mobilité » (Co-voiturage, transport public, club-mob, location de véhicule etc...) dans la zone commerciale des Clairions.

Recherche de Solutions « alternatives » : Complément d'étude au questionnaire « Mobilité »

Mobilité - Lieux de dépôts souhaités



- Quartier Sainte-Geneviève
- Place de l'Acquebuse
- Rue du Pont
- Route de Paris
- Rue du Temple
- Monéteau
- Place de la cathédrale

Point d'étape – Action 4



Thématique 2 : «Promotion et attractivité du territoire »

Action 4 : Mobilité : Harmoniser la « mobilité » (Co-voiturage, transport public, club-mob, location de véhicule etc...) dans la zone commerciale des Clairions.

Recherche de Solutions « alternatives » : Solution alternative /complémentaire 1 :

Mise en place d'une page « Facebook Covoiturage » dédiée aux salariés la zone des Clairions

ETABLISSEMENT	EFFECTIF	PROBLEME DE MOBILITE	FAVORABLE PAGE COVOITURAGE
A LA BONNE HEURE	16	0	0
ARMATIS	191	13	10
AYAKO SUSHI	11	0	0
BUFFALO GRILL	30	5	5
CASINO	164	4	4
CŒUR DE BLE	16	0	0
HIPPOPOTAMUS	11	3	3
LA BOUCHERIE	12	5	5
LA PATATERIE	8	4	4
LA CROQUERIE	7	0	0
LA ROYALE	6	0	0
LEON DE BRUXELLES	32	5	4
MC DONALD'S	70	25	25
MED KEBAB	1	0	0
QUICK	50	20	20
SUBWAY	6	2	2
TABLAPIZZA	12	4	4
Total	643	90	86

Point d'étape – Action 4



Thématique 2 : «Promotion et attractivité du territoire »

Action 4 : Mobilité : Harmoniser la « mobilité » (Co-voiturage, transport public, club-mob, location de véhicule etc...) dans la zone commerciale des Clairions.

Recherche de Solutions « alternatives » : Solution alternative /complémentaire 1 :

Mise en place d'une page « Facebook covoiturage » dédiée aux salariés la zone des Clairions

Principaux commentaires récoltés sur la mise en place d'un tel procédé :

- + **Envisageable** – A mettre en place avec les commerçants de la zone commerciale (fermeture à 20h)
- + **Bonne idée** - Difficile à mettre en place et à animer
- + **Pourquoi pas** - Solution qui pourrait remplacer le déplacement des managers
- + **Pratique** - Difficile de rendre attractive une telle page
- + **Bonne idée** - Les employés ont les mêmes horaires et souvent les mêmes lieux de dépôt.
- + **Procédé Convivial** - En adéquation avec les modes de fonctionnement actuels
- + **Peu onéreux**
- + **Plus rapide que les bus**
- + **Attractivité de la Page** - Il faut que la page soit "vivante" et "animée"

Recherche de Solutions « alternatives » : Solution alternative /complémentaire 2 :

Création d'une navette « autofinancée » par les acteurs des Clairions

- + **Le véhicule :**
 - Prêt d'un véhicule financé par la publicité - AF Communication/Visiocom etc... - **Gratuit**
 - Location d'un véhicule – Club Mob – **300€**
- + **Conducteur :**
 - Contrat « Aidé » de 24h/mois - **Environ 1000€/mois**
 - Contrat « Non-Aidé de 24h/mois – **Environ 2000€/mois**
- + **Estimation des couts** - **Entre 1000€ et 2500€/mois**

Point d'étape – Action 4



Thématique 2 : «Promotion et attractivité du territoire »

Action 4 : Mobilité : Harmoniser la « mobilité » (Co-voiturage, transport public, club-mob, location de véhicule etc...) dans la zone commerciale des Clairions.

Recherche de Solutions « alternatif » : Solution alternative /complémentaire 2 :

Création d'une navette « autofinancée » par les acteurs des Clairions

ETABLISSEMENT	FRAIS ACTUELS	FRAIS ENVISAGEABLES
A LA BONNE HEURE	0	0
ARMATIS	0	A définir
AYAKO SUSHI	0	0
BUFFALO GRILL	50	100
CASINO	0	0
CŒUR DE BLE	0	0
HIPPOPOTAMUS	0	50
LA BOUCHERIE	0	200
LA PATATERIE	200	200
LA CROQUERIE	0	0
LA ROYALE	0	0
LEON DE BRUXELLES	100	100
MC DONALD'S	0	A définir
MED KEBAB	0	0
QUICK	50	50
SUBWAY	0	0
TABLAPIZZA	0	50
Total		Minimum 750€

Point d'étape – Action 5



Thématique 2 : «Promotion et attractivité du territoire »

Action 5 : Action concernant le secteur de l'agriculture et de la viticulture.

Problématiques :

Suite au travail de construction et d'organisation de l'action « Facebook », cette dernière n'a pas été jugée « pertinente » par les professionnels et les partenaires dédiés. Elle va donc être remplacée par une action plus « utile ».

Solutions envisagées par le CTA :

La synthèse de trois diagnostics (EMFOR, AFPA et MDE) va permettre d'identifier plusieurs problématiques vis-à-vis des secteurs de l'agriculture et de la viticulture. Une réflexion sera alors élaborée afin de coordonner une (ou plusieurs) action(s).

Amendements du Copil :

Suite à la présentation de la nouvelle fiche « Action 5 » aux membres du Comité de pilotage, ces derniers ont décidé de **valider l'action**.

La DIRECCTE 89, la Région BFC et la MDE vont donc débiter la mise en œuvre de l'action en organisant la première phase qui est celle de l'élaboration des diagnostics.

Point d'étape – Action 6, 7 et 8



Thématique 3 : « Formation et sécurisation des parcours professionnels »

Action 6 : Intergénérationnel : Inviter les entreprises du territoire à une « matinale » dédiée à l'intergénérationnel.



NB : Le bilan de cette action est disponible sur simple demande.

Point d'étape – Action 6, 7 et 8



Thématique 3 : « Formation et sécurisation des parcours professionnels »

Action 7 : L'élaboration de l'action 7, en lien avec « l'intergénérationnel », découlera directement des conclusions et du bilan de l'action 6.

L'analyse :

De manière générale, le forum que nous avons mis en place le **15 mars 2018** dans le cadre de l'**action 6** de la « **Démarche GPECT 89** » est un beau succès.

En effet, il a réussi à **satisfaire 96% des participants** à la fois sur la forme – **96% de satisfaits ou de très satisfaits** – que sur le fond – **96% des attentes ont été satisfaites**.

Plus en détails, **la qualité de l'animateur** (70%) et **l'interaction avec le public** (14%) ont été les deux principaux points fort de cette action.

Pour la suite, il ressort du questionnaire de satisfaction que **78%** des participants souhaitent, de nouveau, obtenir de l'information sur la thématique de l'« intergénérationnel ».

Sur la manière, les choses sont un peu plus diverses. En effet, **36%** souhaitent la mise en place **d'un autre forum**, **20%** préféreraient la création d'un **atelier thématique** ou la mise en place d'une **présentation directement au sein des établissements** ou encore **15%** désirent l'organisation d'une **action spécifique territoriale**.

Sur le contenu de cette nouvelle « action », le sujet à traiter devrait porter sur **le management** (64%) **des Juniors ET des Seniors** (60%) et non plus se concentrer uniquement sur les juniors.

Le questionnaire nous montre aussi qu'il est important de renouveler ce type d'action car la thématique de l'intergénérationnel occupe une place importante (62%) pour les structures et elle peut même amener des difficultés au sein des entreprises du territoire (48%).

La nouvelle action :

Dans le cadre de la mise en place du cahier des charges de l'action 7, il est important de signaler que nous ne pourrions pas refaire appel à cet animateur. Le coût (environ 3600€) de cette intervention a été majoritairement financé par la société Crit Auxerre, partenaire majeur de cet évènement (avec l'AJA).

Si l'idée d'une nouvelle présentation de ce type est validée par le Comité de pilotage du 26 juin 2018, il serait peut-être judicieux d'essayer de trouver un autre partenariat avec une structure « privée » ou de se tourner vers un professeur universitaire ou une personne de nos réseaux afin de réaliser la présentation.

Par ailleurs l'amphithéâtre de l'AJA est au final apparu peu opportun : la difficulté pour trouver une place de parking, la qualité des fauteuils et le nombre très limité de place (80 places officielles – mise en place de chaises d'appoints de notre part accentuant l'inconfort) ont déçu certains participants. Il serait tout à fait possible de réaliser une autre présentation au Phare à Auxerre qui peut accueillir officiellement 113 personnes dans son amphithéâtre. En outre, la mise à disposition de la salle pourrait se faire à titre gracieux.

Enfin, afin de répondre aux attentes exprimées dans le questionnaire, l'action 7 devrait être centrée sur les problèmes et de management des Juniors ET des Seniors.

Avis du Comité de Pilotage

Point d'étape – Action 6, 7 et 8



Thématique 3 : « Formation et sécurisation des parcours professionnels »

Action 8 : Apprentissage : Favoriser l'intervention des acteurs habituels de l'apprentissage dans les lieux où se rendent les jeunes pour valoriser cette thématique.



NB : Le bilan de cette action est disponible sur simple demande.

Point d'étape – Action 9 et 10



Thématique 4 : « Emploi au féminin »

Action 9 : Action de « *féminisation des métiers traditionnellement masculins* » : Organiser des « évènements ponctuels » (Emploi-Formation) dédiés à « l'Emploi au féminin » - Combattre les idées reçues – « Métiers d'hommes pour les femmes »



NB : Le bilan de cette action est disponible sur simple demande.

Thématique 5 : « L'offre de service pour les actifs »

Action 10 : Favoriser l'acquisition et le maintien de compétences sur le territoire.

+ L'Action 10 sera élaborée en fonction des besoins et des idées qui seront remontées des autres actions.

Idée du dernier Comité de pilotage :

L'arrondissement d'Auxerre est une zone très « étudiante » et il serait peut-être bien d'envisager une action dédiée à ces « jeunes » qui, après leurs études, quittent le territoire afin de trouver du travail ailleurs.

Montrer le potentiel économique, culturel et social à ces étudiants de notre territoire (autour d'une action de la démarche) serait en total adéquation avec le cahier des charges de cette démarche à savoir « **maintenir les compétences sur le territoire** ».

Questions - Réponses

